République française

Département de la Meuse

COMMUNE DE LEVONCOURT

Séance du 20 mai 2025

Membres en exercice : 6	Date de la convocation: *L'an deux mille vingt-cinq et le vingt mai l'assemblée régulièrement convoquée,s'est réunie sous la présidence de Madame Marie-Pierre VERDUN*
Présents : 6	**Présents :** Sylvie DAILLY, Stephane JACQUEMET, Jeremy JACQUEMIN, Aline THIRION, Marie-Pierre VERDUN, Annick WILLIE
Votants: 6	
Pour: 6	**Représentés:**
Contre: 0	**Excusés:**
Abstentions: 0	**Absents:**
	Secrétaire de séance: Sylvie DAILLY

Objet: Vote du budget primitif 2025 service des eaux - DE_2025_405

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune de Levoncourt,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget du service des eaux de la Commune de Levoncourt pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 99 116.79 Euros
En dépenses à la somme de : 99 116.79 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

AGEDI
PREFECTURE DE BAR LE DUC
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 22/05/2025
055-215502899-20250520-DE_2025_405-DE

Fait et délibéré en séance, les
jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Marie-Pierre VERDUN

MAIRIE DE LEVONCOURT
MEUSE

AGEDI
PREFECTURE DE BAR LE DUC

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 22/05/2025
055-215502899-20250520-DE_2025_405-DE